



Urgent travail a Monaco

Par Miyrr

Bonjour, je souhaiterais travailler à Monaco pendant les vacances d'été, le Casino de Monte Carlos est intéressé par ma candidature mais je ne comprends pas les démarche à suivre pour y travailler. Le Casino ma spécifier que les travailleurs étranger étaient assujetti à la Loi n. 629 du 17/07/1957 tendant à réglementer les conditions d'embauchage et de licenciement en Principauté.

L'article 5 me pose problème je ne répons à aucun de ces critères, puis je quand même obtenir mon permis de travail?